

Nos Modules de Formation

Chaîne du froid et hygiène alimentaire

CF2



La réglementation relative aux engins de transport sous température dirigée

1,5 jours

750 € HT

Inter ou Intra

DIF



Parcours	Page
PPA2	10
PPA3	11
PPS3	14
PPC3	17
PPC4	18

Public

Constructeurs d'engins frigorifiques, réfrigérants ou isothermes

Gestionnaires d'une flotte d'engins de transport frigorifique

Centres de tests

Utilisateurs de matériel de transport sous température dirigée

Responsable pédagogique

Thierry Petitjean - *Expert transport*

Moyens pédagogiques

- Exposés théoriques
- Études de cas
- Expériences et travaux dirigés
- Supports de formation remis aux stagiaires
- Évaluation de l'efficacité de la formation par QCM et du stage par le stagiaire
- Déjeuner-rencontre pris en commun avec l'intervenant

Lieu & Dates

Voir planning p 55



Objectifs du module

Connaître et maîtriser les concepts réglementaires applicables aux engins de transport soumis aux dispositions de l'ATP et de la réglementation française associée (Code rural)



Programme

Théorie (7h)

- Domaine d'application de la réglementation et desserte locale
- L'accord international ATP, le système français de délivrance des attestations de conformité technique
- Le référentiel applicable aux constructeurs d'engins de transport sous température dirigée, aux petits conteneurs et aux emballages de transport
- Le contrôle en service des engins de transport sous température dirigée et des petits conteneurs
- Les modalités de reconnaissance internationale des attestations de conformité techniques

Pratique (3,5h)

- Contrôle visuel d'un engin de transport sous température dirigée
- Visite de la station d'essai officielle ATP
- L'usage de la base nationale DATAFRIG® pour les demandes d'attestation de conformité technique



Bénéfices pour l'entreprise

Maîtriser la réglementation aussi bien en France qu'à l'étranger pour une meilleure approche des différents marchés